

8502 1042 (13)

1874

Bull. monum. 1874

LES FRANCS-MAÇONS

DU MOYEN AGE

ET

DE LA VALEUR DE CE MOT DANS L'HISTOIRE
DE L'ARCHITECTURE CHRÉTIENNE

PAR M. L'ABBÉ AUBER

CHANOINE DE POITIERS, INSPECTEUR DIVISIONNAIRE DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE
D'ARCHÉOLOGIE



I.

Parmi les nombreuses incertitudes de l'histoire et les mille sujets de controverse qu'elle offre souvent aux méditations des hommes studieux, il n'en est pas qu'on ait entouré de plus d'obscurités que l'origine, le développement et la disparition de ces associations pieuses qui, à une époque impossible à préciser, se consacrèrent à la construction des églises et des monastères, fondant ainsi, en dehors de toutes règles écrites, de tout système d'enseignement public, un art qui d'ailleurs ne se borna pas seulement à l'architecture, mais embrassa dans ses admirables résultats toutes les branches d'ornementation applicables au culte chrétien et à la dignité de ses éloquentes cérémonies. Ce serait une histoire à faire, certes des plus

VIII

1

Document



0000005413010

intéressantes; on ne la trouve jusqu'à présent qu'en détails amoindris, épars en tels livres ou brochures qui ne les admettent qu'à titre de renseignements partiels fondus dans un tout où ils se perdent. Ce qu'on remarque surtout dans ces aperçus trop généraux, c'est l'absence de toutes dates précises, sans lesquelles on ne peut faire de l'histoire; c'est le vague des données et des appréciations, c'est enfin le peu d'accord entre les différents écrivains sur la naissance, la marche progressive et l'esprit intime de ces grandes et mystérieuses confraternités. En revanche, les conjectures n'ont pas manqué, émises parfois avec trop d'assurance comme autant de faits incontestables, et aussi, il est vrai (mais bien plus rarement), proposées par insinuation comme autant d'opinions admissibles dont la science doit faire son profit. Le malheur est que de ces belles assertions, à quelque titre qu'on les accepte, naissent toujours, à défaut de preuves contraires ou d'observations contradictoires, des idées incomplètes, dont le vulgaire se contente et qui, avant toute réfutation des érudits, se métamorphosent pour lui en preuves de convictions et en décisions irrévocables. Si ces mauvaises conséquences n'accusent en rien la bonne foi et les légitimes aspirations des écrivains qui croient avoir rencontré une vérité utile, on ne peut que les obliger en leur démontrant que cette vérité n'a que des apparences trompeuses tirées de certaines études séduisantes, de pures fictions encore plus embrouillées que d'abord; et qu'il faut bien se garder d'y conformer ses croyances historiques. N'importe-t-il pas, en effet, de ne pas laisser ainsi se vêtir des couleurs de la vérité des notions de tous points falsifiées?

II.

La plus énorme de toutes les erreurs c'est de confondre les sociétés religieuses de maçons formées au moyen âge sous les noms significatifs de *Frères maçons*, de *Logeurs du bon Dieu*, de *Frères pontifes*, avec celles qu'on appelle aujourd'hui de noms plus ou moins mystérieux, et qui, sous des disciplines différentes dont le secret est toujours la condition première et absolue, constituent des branches de cette société occulte dont les membres se reconnaissent au titre de francs-maçons.

Il y a d'innombrables caractères différentiels entre le berceau, l'histoire chronologique, les œuvres, le but social et l'intervention dans les choses humaines de ces deux groupes, qui, loin d'avoir marché ensemble, ne sont apparus qu'à deux époques bien éloignées l'une de l'autre, et ne se rapprochèrent un peu vers la fin de la dernière période architecturale que pour abandonner ensemble l'œuvre qui semblait avoir été leur but jusque-là : l'une, en effet, mourait comme inutile au xvi^e siècle de la main du protestantisme, qui renversait l'art religieux avec les églises, les statues des saints, pillait les bijoux émaillés, fondait les châsses, les candélabres, les encensoirs d'or ou d'argent ; l'autre s'unissait à ces efforts sacrilèges et passait à une vie uniquement politique en se jetant dans les agitations qui, au souffle du luthéranisme, incendièrent l'Allemagne, firent succéder à sa paix chrétienne, à son unité religieuse la guerre des paysans, les horreurs des anabaptistes, et l'effrayant scepticisme de toutes les écoles de libres-penseurs.

Pour mieux distinguer les moindres particularités de

cette double existence, suivons à l'aide de nos traditions écrites ou monumentales, mais aussi rapidement qu'une simple note le comporte, l'histoire parallèle de ces prétendues sœurs. Nous tomberons d'accord en certains points, quant aux origines de l'ainée, avec quelques écrivains qui sur tout le reste diffèrent complètement de notre opinion. Mais nous ne pouvons saluer avec eux dans le berceau cette cadette qu'ils croient être une jumelle légitime, quand en vérité elle ne représente qu'une branche bâtarde, dont la naissance est loin de remonter aussi haut, et qui n'a réellement de sa famille douteuse qu'un nom usurpé et des titres qu'aucune chancellerie n'attesta jamais.

Parlons d'abord de l'ainée.

III.

Un des auteurs que nous avons en vue (1) ne doute pas de l'importance de ses documents. Il atteste comme une source authentique les archives de la franc-maçonnerie française, cachées pendant la terreur de 93 par le docteur Hermann, son dernier grand maître, et retrouvées en Allemagne. Là, vers 1860, les érudits auraient puisé des renseignements aussi intéressants que nouveaux.

(1) *Mémoire de la Société académique de Maine-et-Loire*, vol. XIII et XIV, 1863, p. 445 et suiv. — Travail de M. Biéchy.

Nous semblons venir un peu tard pour combattre ici les opinions émises, il y a plus de dix ans, par l'honorable membre de l'académie d'Angers. Mais la question historique a toujours la même importance et nous a semblé pouvoir figurer utilement dans un recueil où l'histoire architecturale ne nous semble pas avoir été abordée encore à ce point de vue.

Quant à l'intérêt, il est certain qu'une telle découverte n'en manquerait pas si elle s'appuyait de quelques preuves, ce que nous contesterons bientôt ; pour la nouveauté, nous commençons par la nier absolument, attendu que, bien avant cette glorieuse résurrection des archives maçonniques, on savait parfaitement les points avérés et les circonstances douteuses qui s'enlacent dans l'histoire de l'art monumental. Au nombre de ces dernières, nous mettons volontiers, jusqu'à preuve contraire, cette fameuse bulle d'un pape qu'on ne nomme point, mais qu'on ferait vivre à la fin du x^e siècle, lequel alors aurait institué une cohorte religieuse de constructeurs habiles, chargés par lui exclusivement, sans concurrence possible d'aucun que ce fût, de bâtir des monastères et des églises dans toute la région qui s'étendait au nord et à l'est de l'Italie. Quelque honneur que cette institution fasse à la papauté, qui sans doute voulait par elle maintenir les traditions originelles, symboliques et autres, dans l'édification des maisons de prières, il ne faudrait pas oublier que dès le commencement du vi^e siècle de telles associations étaient sorties, quoique en des proportions plus restreintes, de la règle de saint Benoît, qui recommandait le travail des mains, n'en trouvait pas de plus honorable que la construction des saintes demeures, et disposait toujours pour des localités nouvelles des mêmes mains qui venaient de s'exercer ailleurs. Il est donc à croire que la pensée du Saint-Siège, à la fin de cette période si agitée du moyen âge où tant de guerres et de malheurs publics avaient jonché l'Europe de ruines et renversé toutes les institutions, aura été de reconstituer l'ordre moral et matériel. Quoi qu'il en soit, nos annales ecclésiastiques se taisent sur le nom de ce pape, digne pourtant de notre reconnaissance pour ce seul fait ; nous avons à regretter

que les *récentes découvertes* signalées par M. Biéchy nous laissent dans la même ignorance (1). Ne semble-t-il pas qu'en pareil cas un personnage honorable vaudrait bien d'être connu de tous ? Eh bien ! ni M. Hope, dans son *Histoire de l'architecture*, ni M. de Montalembert, dans celle des *Moines d'occident*, ni Fleury, ni Rohrbacher, ni aucun des auteurs contemporains du x^e siècle que nous avons interrogés avec une anxieuse sollicitude, ne mentionnent ni la bulle ni le souverain pontife qui l'aurait donnée. Si donc nous n'osons nier tout à fait la valeur de l'assertion, nous restons en droit, jusqu'à plus ample information, de demeurer dans le doute. M. de Caumont est de notre avis. « Ce que les auteurs anglais et allemands, dit-il, ont écrit sur ce sujet, ne nous a pas complètement satisfait, en ce sens que nous n'avons pas vu dans leurs ouvrages, de preuves suffisantes des faits avancés (2). »

(1) S'il s'agit du x^e siècle pour cette bulle inconnue, et non du ix^e, comme pourraient le faire croire d'autres détails indiqués par M. Biéchy, on pourrait attribuer cette fondation à Benoît VII, qui régna de 974 à 983, ou au savant Sylvestre II, grand protecteur des lettres et des arts ; mais celui-ci ne régna que trois à quatre ans. Et puis il faut bien remarquer que les troubles prolongés de l'Italie, en ce temps-là tourmentée par d'incessantes factions ; l'incertitude chronologique de la liste des papes d'alors qui ne nous vient pas des Italiens ; enfin le peu de temps que chaque pape, excepté deux ou trois, occupe le Saint-Siège, ne durent laisser aux chefs de la chrétienté que bien peu de loisir pour s'appliquer à des soins qui supposent quelque repos d'esprit et une sécurité habituelle. On pourrait, croyons-nous, reculer d'un siècle l'époque de cette bulle, si elle a existé. Elle devait être datée de la fin du xi^e.

(2) Définition élémentaire de quelques termes d'architecture.
Bullet. monum., XII, 3

Toutefois rien ne peut infirmer que jusque vers la fin du moyen âge des laïques se soient associés, mais toujours sous la conduite d'architectes clercs, à ces grands travaux de l'art chrétien. De 942 à 946, le pape Martin III s'appliqua beaucoup à réparer les églises. A Saint-Vannes, vers l'an 1000, un comte de Verdun portait la hotte remplie de ciment, et sous le règne de Robert II, Helgaud, abbé de Fleury-sur-Loire, relevait lui-même en pierres de taille son église de bois que le feu avait dévorée (1).

Un autre point au moins très-controversable, sur lequel nous voudrions des preuves, c'est l'organisation successive de deux associations distinctes, religieuse et laïque, lesquelles, sous les noms de *Frères de Marie* et de *François-Maçons* auraient dirigé la construction des édifices religieux du centre de l'Europe, la première du IX^e au X^e siècle, et la seconde du X^e au XV^e et au delà...

En laissant de côté les *Frères de Marie*, que je rencontre ici pour la première fois, et dont l'extrait de baptême n'est peut-être pas facile à trouver, nous pouvons nier hardiment cette distinction si tranchée qui se serait accomplie au X^e siècle, de façon que l'élément laïque se vit alors brusquement substitué à l'action religieuse dans l'architecture sacrée. Quels témoignages écrits apporte-t-on de cela ? aucun, non plus que de tout le reste ; et nous avons, nous, une surabondance de témoignages contraires. La thèse en valait pourtant la peine, et si « les travaux de l'érudition allemande, » que suit M. Biéchy, ne citent pas plus que lui de documents originaux et de livres irréfutables, il faut avouer que les rédacteurs des archives maçonniques écrivirent l'histoire à la manière facile des

(1) *Art. de vérif. les dat.*, II^e partie, t. III, p. 348. — Helgaudi, *Epithom. vita Roberti regis*.

magnifiques romans de Cooper et de Walter-Scott. Comment ! le XIII^e siècle, dans toute l'Europe comme en France, est la plus belle période de l'architecture chrétienne ; le symbolisme y vit plus resplendissant que jamais d'une majesté radieuse ; on le désigne comme étant *l'ère sacerdotale* de l'architecture (1) ; la pensée théologique pénètre encore comme aux deux siècles précédents, mais plus parfaite d'expression, sinon plus profonde de sens, jusque dans les moindres détails de la pierre, des fresques et des vitraux : et ce sont des laïques, dites-vous, qui ont fait cela ! Ces laïques, dont si peu encore savaient lire, ont élaboré ces chefs-d'œuvres à l'exclusion des maîtres de la science ! Cette incompréhensible évolution, qui place les manœuvres au-dessus des architectes, s'est faite subitement, sans qu'elle ait sillonné dans l'histoire la moindre trace d'une lutte, sans qu'aucun mouvement social l'ait brusquement amenée, et puisse aujourd'hui nous l'expliquer ! Nous savons bien qu'alors paraissent quelques noms, devenus illustres, de maîtres séculiers travaillant à l'œuvre lapidaire : Jean de Chelles, Robert de Luzarches, Pierre de Montreuil, Villard de Hennecourt s'emparèrent de l'équerre et de la truelle ; avec eux cinq ou six autres au plus composent tout le personnel de cette famille nouvelle, ce qui n'autorisait pas à supposer une influence positive du laïcisme sur les inimitables travaux qu'on appelle les cathédrales de Chartres, de Bayeux, de Rouen, de Bourges, d'Amiens, de Paris, et en partie celle du Mans et de Poitiers. Toutes les pages écrites alors ou depuis vous disent péremptoirement que ces illustrations du monde artistique furent suscitées, guidées par les Évêques et les Chapitres

(1) V. *Notice sur les écoles d'architecture au moyen âge*, par M. l'abbé Crosnier. (*Bullet. monumental*, XV, 444.)

qui, une fois l'œuvre monastique achevée de toutes parts de la main des moines eux-mêmes, et quand ceux-ci peuvent se reposer enfin sous les voûtes de leurs églises reconstruites, viennent à leur tour, émus d'une noble émulation, relever les murs et les clochers de leurs collégiales ébranlées, et, ne pouvant plus se suffire à eux-mêmes, recourent nécessairement à des mains séculières pour exécuter les travaux dont ils ont au préalable tracé les plans, indiqué le symbolisme imprescriptible, établi les dimensions, le tout étant toujours raisonné d'après les prescriptions liturgiques. Si d'ailleurs on compare les commencements de ces monuments modèles avec l'action attribuée aux architectes sur leur édification, on remarque les premiers s'élevant de terre dès la première moitié du XIII^e siècle, et la plupart des autres n'apparaissant que vers son dernier quart. Leur biographie en fait foi et ne leur attribue qu'une influence partielle, exagérée par de trop commodes apologistes, sur les belles choses dont on ne leur doit réellement que la continuation très-méritoire, ou simplement la surveillance, habile sans doute, mais toute secondaire.

Non, des laïques n'auraient pas tout seuls donné à ces pierres impérissables le caractère hiératique dont elles s'emprennent encore à nos yeux émerveillés. Je n'en veux d'autre raison que les longues et sérieuses études de la Bible, des Pères et des théologiens, qui leur manquaient absolument et à l'égard desquelles ils ne purent être que les fidèles et dociles échos; d'intelligences bien supérieures.

Voyez ce qui se passe aujourd'hui. Certes nous avons des savants, des érudits qui écrivent beaucoup et qu'intéressent profondément nos études du moyen âge. Eh bien, ces hommes distingués à tant d'autres titres, ces académi-

ciens couronnés si souvent des lauriers de l'Institut se fourvoient complètement pour peu qu'ils mettent le pied dans le sentier de l'histoire ecclésiastique et des sciences qui s'y rattachent. A défaut de documents romanesques, tels qu'en fournissent les *archives* du docteur Hermann, ils se font un système d'exposition dont ils ne donnent pas plus de preuves que lui. Une brillante imagination rêve au courant de la plume une histoire fictive du moyen âge ou, par une malheureuse inadvertance, ils donnent au cycle le plus chrétien de tous des idées de révolte libérale contre l'Église; et bientôt une foule de lecteurs s'ingèrent, comme autant de vérités manifestes, l'émancipation de la pensée humaine contre les croyances de saint Thomas d'Aquin, de saint Bonaventure et de saint Louis; et voilà que pour seconder ces belles tendances, pour se venger de ce joug sacerdotal, si longtemps supporté au grand détriment de la dignité humaine, les tailleurs d'images s'amuse à écrire sur « ces sculptures empreintes d'un esprit d'hostilité contre les ordres religieux ! » Tout cela avant le docteur Hermann, avant M. Biéchy, qui le répète d'après lui, et autres encore qui nous l'avaient dit par MM. Vitet, Delécluse, Ampère, Victor Hugo, Paulin Paris, Albert Lenoir (1). J'en passe, et des meilleurs... et personne n'a réfuté ces étonnantes étrangetés, que je sache, sinon le regrettable abbé Gorini (2), dont tout le monde sait aujourd'hui le savoir estimable, et l'auteur lui-même de ces présentes observations dans quelques pages de son *Histoire du symbolisme reli-*

(1) Dans leurs divers écrits où ils abordent l'architecture du moyen âge.

(2) *Défense de l'Église contre les erreurs historiques modernes*, passim.

gieux, dont celles-ci ne sont qu'une sorte de résumé (1).

Une des singulières idées adoptées par M. Biéchy est celle qui laisserait à l'an mil sur l'architecture chrétienne l'influence fabuleuse que tant de plumes se sont hasardées à signaler, et qui aurait interrompu l'action architecturale commencée dès le ix^e siècle par l'association italienne. J'ai prouvé ailleurs quel peu de crédit avaient de pareils renseignements (2) : plus de cent vingt églises ou monastères de premier ordre élevés de l'an 950 à l'an 1000, et signalés par moi avec leurs dates précises, ne laissent plus croire à cette erreur. On voit donc ici, dans l'usage que les *Archives maçonniques* n'ont pas refusé d'en faire, un moyen tel quel de poser un jalon intéressant et accrédité d'avance dans une histoire supposée ; cette raison donne la valeur du reste de la composition et de l'authenticité de ses instruments.

Je ne puis mieux terminer ce qui regarde les prétendus *Frères de Marie* au point de vue qui nous occupe, et le rôle anticléricale qu'on a voulu leur prêter, que par ces paroles de M. de Caumont, résumant les motifs de ses suspicions contre ces mêmes assertions que je réfute : « Il est presque inutile de dire que les francs-maçons, tels qu'on les suppose du x^e siècle au xv^e, formaient une corporation ecclésiastique, puisqu'à leur tête était le pape ; les directeurs étaient les évêques et les plus hauts dignitaires du clergé : comme les seuls hommes instruits d'alors, ils étaient presque de droit les seuls architectes (3).

(1) V. tom. I, p. 73 et 76 ; tom. III, p. 35, 59, 54, 96 et suiv., 201 et 202.

(2) *Dé l'an mil, et de sa prétendue influence sur l'architecture religieuse.* — V. Revue de l'Art chrétien, V, 48.

(3) *Bullet. monum.*, XII, 40.

On comprend de reste après ces simples aperçus pourquoi les documents dépouillés par « l'érudition allemande » ne font pas connaître les phases si importantes ni aucune des dates précises de cette fameuse transformation des bâtisseurs du moyen âge, soumis à des règles religieuses, en ces maçons libres dégagés de l'idée catholique dont l'émancipation si vantée fait la joie de nos historiens modernes. *Nemo dat*, dit l'axiome latin, *quod non habet*. Et comment trouverait-on, antérieurement à la naissance d'une institution quelconque, des documents écrits qui se rapportassent à sa marche à travers les temps ?

Nous arrivons ainsi à l'âge véritable et à l'incontestable origine de cette prétendue sœur puinée pour laquelle de trop nombreux avocats réclament encore une part indue dans l'héritage des artistes chrétiens.

IV.

Si les obscurités qui enveloppent un fait historique s'épaississent en proportion des variantes de l'histoire ; si l'on peut conclure du désaccord des historiens à des doutes légitimes, et refuser net un caractère d'antiquité aux institutions ou aux races qui n'en apportent d'autres démonstrations que la versatilité de chroniques faites à l'aventure, on ne sera pas embarrassé pour assigner à la franc-maçonnerie actuelle la place qu'elle mérite dans la chronologie des choses humaines. Semblables à ces vieux et naïfs annalistes qui font venir les Tricasses d'une colonie de Troyens, les Pictavi des Pictes de la Calédonie, ceux qui ont écrit du fameux Ordre, remontent au plus loin qu'ils peuvent pour mieux illustrer leurs commencements. Cela n'est pas trop mal pour cette partie du public qui reçoit tout de confiance, se nourrit de légendes sans en

chercher la cause et le sens, non plus que de celles de Mellusine et des quatre fils Aimon. D'autres, les anti-
quaires, par exemple, sont plus difficiles et voudraient
bien qu'on leur servit en marge de ces héroïques affirma-
tions des textes formels, des citations authentiques ; c'est
leur désespoir (ou plutôt leur triomphe) en face des pré-
tentions des loges modernes ou de leurs annalistes, de
voir que pas une pièce justificative, pas une discussion
sérieuse soit jamais venue à l'appui de ces imaginations
mythologiques. Suivez-les dans ces images insaisissables
où s'élaborent leurs vagues conjectures, vous n'y trouverez
qu'une envie démesurée de s'accrocher à la plus haute
antiquité possible. Les uns, ne pouvant remonter jusqu'au
Paradis terrestre, s'attaquent du moins à l'arche de Noé,
ou bien se contentent des initiations de l'Égypte et de la
Grèce, et y mettent la naissance de tous les Grands-Orients
du monde. D'autres, un peu plus modestes, créent pour
le besoin de la cause un certain Hiram, architecte, disent-
ils, du temple de Salomon, l'an 3000 du monde, seulement
un millier d'années avant l'ère chrétienne. Or, ce brave
architecte n'est cité ni dans la Bible ni dans Josèphe, qui
entrent pourtant l'une et l'autre eu de riches détails sur
la construction du temple, du palais et des villes bâtis par
ce prince (1). On ne doit, avec les hérétiques, les regarder
que comme un mythe figuratif dont le rôle n'a d'action
que dans les traditions maçonniques (2). Aimez-vous mieux
Néhémie encourageant Israël, l'épée et la truelle à la main,

(1) Cf. livres II et III des *Rois*; Josèphe, *Antiquités judaïques*, liv. viij, ch. 2.

(2) Bouillet, *Dictionn. d'histoire et de géographie*, V. Hiram. V. aussi Barruel, *Histoire du jacobinisme*, tom. II, p. 245. Hambourg, 1803.

à rebâtir en même temps le temple détruit et à chasser les ennemis qui s'y opposent? Préférez-vous Moïse donnant un mot de passe et des signes secrets aux persécutés de Pharaon? Vous entendrez ces contes séduisants confiés très-sérieusement aux néophytes de l'association (1). Voulez-vous quelque chose de moins ambitieux? N'abordez avec les *Frères* d'Angleterre et d'Écosse que l'an 287; vous y verrez fonder l'établissement par un certain Carausius, général gaulois, élevé à l'empire par ses troupes de la Grande-Bretagne durant le règne de Maximien Hercule. Malheureusement vous ne trouvez cette illustre origine confirmée ni par Aurelius Victor, ni par Crévier (2), qui n'en disent mot. Maintenant passons à ces illustres croisés dont personne ne sait le nom, qui, formant sur le sol sacré de l'ancienne Sion le noble projet de relever sa gloire anéantie, se seraient unis en société fraternelle posant ainsi les fondements du grand œuvre (3). N'oublions pas ceux qui ont fait acte de bon goût jusqu'à vouloir descendre en ligne directe des premiers membres de la chevalerie européenne (4). En conscience, n'est-on pas obligé de convenir que tant d'opinions diverses, tant de variantes sur un même fait historique font ressembler beaucoup un tel fait à ces contes de Perrault qui n'ont ni point de départ ni chronologie, et auxquels les bêtes de tous les temps prennent par cela même *un plaisir extrême*?

(1) Robin, *Recherches sur les initiations modernes*, p. 97.

(2) Cf. Aurel. Victor, *Vitæ Cæsar. Epit.*; — Crévier, *Histoire des emp. rom.*, vj, 452 et sv., — et Noël, *Dictionn. des origines*, I, 495.

(3) *L'étoile flamboyante, ou la société des MM. considérée sous ses différents rapports*. In-8°, Londres, 1787.

(4) Robin, *Ubi sup.*, p. 400. — Maimbourg, *Histoire des Croisades*, liv. III.

V

Quoi qu'il en soit, et à travers ces dates, embrouillées de si obscures ténèbres, nous arrivons bien près de l'époque historique où nous semble plus sûrement poindre l'aurore de nos maçons actuels. En effet, et malgré les incertitudes laissées autour de leur berceau par des hommes qui prétendaient le placer si loin de nous, on ne peut hésiter, pour peu qu'on étudie les premières années du XIV^e siècle, à y voir surgir la société mystérieuse des francs-maçons politiques. Ceux qui l'ont étudiée le plus sérieusement au point de vue historique les regardent comme un débris de l'ordre du Temple, aboli en 1312 par le pape Clément V et dont le procès avait commencé en 1305, à Poitiers. Après la punition trop méritée des chefs de l'Ordre (1) et l'abolition de la société, un grand nombre de membres ne se soumièrent qu'en apparence; ils continuèrent de s'assembler secrètement, ne changèrent rien à leurs habitudes funestes, à la profession de l'hérésie et des plus

(1) V. l'*Hist. des Templiers* écrite en allemand par Wilcke, 3 vol. in-8°, analysée par Rohrbacher dans son *Histoire univ. de l'Église*, XIX, 534, — et Longueval, *Histoire de l'Église gallic. ad ann., 1314*. Au reste, il est avéré que Philippe le Bel, qu'on a accusé d'avoir détruit les Templiers pour s'emparer de leurs biens, ne voulut pas même une parcelle de leur dépouille, et que Clément V, dont l'élection aurait été le fruit d'une convention inique, quitta la France pour se rendre à Rome sans avoir revu le prince, et qu'il ne céda aux instances de celui-ci qu'après s'être convaincu par lui-même des crimes imputés aux chevaliers dont le procès dura sept ans. V. *Lettre à un franc-maçon*, in-8°, Gand, 1854; *Itinéraire de Clément V en Aquitaine*, par M. Rabanis.

hideuses inévitables, de sorte qu'ils ne cessèrent pas de s'adonner à toutes les horreurs que l'histoire leur reproche et qui causèrent leur ruine, d'après leurs propres interrogatoires et toutes les pièces de leurs procès, soit contemporaines, soit récemment découvertes (1). Quelques-uns de leurs livres rattachent leur origine à cette époque. En comparant cette assertion à toutes les autres, il n'est pas difficile de l'autoriser par des raisons que ces autres ne peuvent avoir. Le fameux secret qui a fait tant d'impression sur l'opinion du vulgaire, dont on avait fini et pour cause par nier l'importance, n'est plus autant une fable qu'on pourrait le penser. Moldenhawer raconte, d'après les témoignages de plusieurs chevaliers interrogés lors du procès de 1305, que leur réception dans l'Ordre avait été accompagnée de circonstances tellement inattendues qu'ils en étaient sortis avec l'expression d'un trouble et d'une stupeur extrêmes. On comprend ces fatales accusations quand on lit dans les dépositions des accusés que c'était un usage constamment suivi de forcer les récipiendaires à renier Dieu, à renoncer au Christ, à cracher sur la croix : ceux qui refusaient étaient menacés du poignard. Des obscénités s'y commettaient aussi de l'espèce la plus détestable ; on s'y livrait à des actes d'idolâtrie ; les prêtres qui s'exposaient à de si déplorables initiations recevaient l'ordre d'omettre désormais les paroles de la Consécration quand ils diraient la messe. Cet excès de crimes raffinés a paru à Hurter, historien protestant (2), une descendance des abominations des Manichéens et des Albigeois. On ne fera croire à personne que les *Logeurs du bon Dieu* se fussent ainsi

(1) Rohrbacher cite Moldenhawer, Munter, Wilcke, tous Allemands.

(2) *Histoire d'Innocent III*, liv. XIII^e.

distingués et eussent pu en même temps obtenir ou conserver la protection de l'Église. Au reste, les réceptions se faisaient dans un tel isolement, avec un si profond secret, que nul, lorsqu'on y procédait, ne devait aborder la salle capitulaire, sévèrement gardée à distance (1). On conçoit que de telles indignités, prouvées juridiquement par des pièces offertes aujourd'hui à tous les lecteurs, demandaient effectivement un silence à l'abri duquel on s'étonne moins qu'elles aient pu se perpétuer (2). Elles ne furent divulguées que sur les dires de deux cent trente-un témoins ; parmi eux Raoul de Prèles avait entendu dire plus d'une fois à son ami Gervais de Beauvais, Commandeur de Laon, qu'il aimerait autant qu'on lui coupât la tête que de révéler une certaine particularité, ajoutant qu'il y avait dans le Chapitre général un autre point d'un secret si important que si par malheur son ami de Presles, ou le roi même le voyaient, nul motif n'empêcherait les frères assemblés de le tuer s'ils le pouvaient (3).

Si l'on considère combien tout cela ressemble à beaucoup de faits que vulgarisent de nos jours certaines doctrines dont le monde s'effraie à juste titre, et que l'Église

(1) Rohrbacher, *ub. sup.* ad ann. 1344.

(2) Voir les preuves de tout cela dans les *Lettres à un franc-maçon* publiées dans le *Bien public de Gand* et tirées à part, in-8° ; ou encore dans l'*Univers* du 5 juillet 1855 ; enfin dans *Barruel*, tom. II, p. 223. Cet écrivain, qui raconte ce qu'il avait appris lui-même de quelques adeptes effrayés de révélations auxquelles ils ne s'étaient pas attendus, établit en propres termes que le simulacre d'un assassinat pratiqué dans les réceptions au grade de Kadosch, représentait le meurtre des rois, qui devait venger tôt ou tard le grand maître Molay et l'Ordre des Maçons successeurs des Templiers.

(3) Moldenhauer, tom. 1, p. 452, 454, 302.

a depuis si longtemps et si souvent condamnées, qui peut refuser son assentiment à cette opinion la moins contestable de toutes, qui fait jaillir l'étoile maçonnique et les Grands-Orients qu'elle symbolise de ces loges partielles qui s'obstinèrent, au commencement du xiv^e siècle, à garder leurs principes et leurs habitudes? C'est alors, en effet, qu'on voit se former, en dehors de toute surveillance et direction ecclésiastiques, les associations laïques de constructeurs d'églises, et s'insinuer des séculiers plus nombreux que d'abord dans ces entreprises d'architecture où les efforts du clergé cessent peu à peu d'avoir la même influence à mesure que les ouvriers boivent à plus longs traits le poison des doctrines dont on ne leur dévoile que la moindre partie (1). Attirés par cet affranchissement des liens moraux, ces maçons deviennent des libres-penseurs, se forment peu à peu à l'émancipation de l'intelligence que la foi chrétienne ne doit plus retenir. Si quelques-uns, qu'on en a crus plus dignes, arrivent à la connaissance complète des funestes enseignements qui se sont perpétués dans l'Ordre, ce n'est qu'après avoir passé par des dignités graduées, dont la condition première a été un serment de silence absolu; serment qui se renouvelle à chaque degré suivant pour un degré de plus, jusqu'à ce qu'enfin on arrive à ces découvertes imprévues qui, d'après Moldenhawer, cité plus haut, produisaient tant de stupeur et de trouble. C'est, enfin, qu'une fois acceptés ces coupables secrets de la secte, le nouvel affilié s'y croyait tenu en conscience et en demeurait le dépositaire trop fidèle (2). Ainsi se gardait le foyer de l'incendie

(1) *Lettre à un franc-maçon*, lettre XII^e.

(2) Voir encore Barruel dans ses curieuses révélations, *loc. cit.*, p. 200, 247.

où se couvèrent les grands événements qui bientôt, la prétendue Réforme aidant, continueront de venger l'ombre gémissante des Templiers de la proscription dont ils font peser la responsabilité sur tous les successeurs de Clément V et de Philippe le Bel (1). De sorte que tel se croyait au fait de tout, dit M. Louis Blanc (2), qui savait seulement de la franc-maçonnerie ce qu'on en pouvait montrer sans péril.

Il est bien entendu que notre rapprochement ne s'applique ici, à l'exclusion de toute appréciation de mœurs privées, qu'aux principes de la vie locale qu'on voit pratiquer aux sociétés secrètes depuis les mémorables instructions lancées, en 1819, par le comité central d'Italie (3). Quelque étonnant que soit, dans cette pièce officielle et non réfutée, le système de corruption générale qu'on ne craint pas d'y conseiller aux adeptes, nous ne parlons ici que des relations visibles entre la franc-maçonnerie réelle de nos jours et celle des XIV^e et XV^e siècles.

Une de ces relations les plus curieuses, parce qu'elle devient d'une fausseté risible, c'est la prétention affichée par les docteurs nouveaux de nous faire croire, dans les associations laborieuses des âges de foi, à un secret traditionnel, fort innocent en lui-même, quoique gardé, dit-on, avec une grande importance, et dont l'existence fabuleuse n'a été inventée, par la secte moderne, qu'afin

(1) Baluze, *Vie des papes d'Avignon*, t. I, ad ann. 1342. — Rohrbacher, t. XV, p. 544 et sv. — Le chevalier de Mallet, *Recherches sur l'existence d'une secte révolutionnaire*, p. 39, in-8°, 1817.

(2) V. le t. I de l'*Histoire de la Révolution*, préliminaires.

(3) *L'Église devant la Révolution*, par M. Crétincau-Joly, t. I.

d'éloigner l'attention du véritable objet de leur redoutable discrétion. C'était un moyen de plus de se faire passer aux yeux des crédules pour les véritables successeurs de nos constructeurs chrétiens. Mais à qui persuadera-t-on, par exemple, que l'art de jeter les fondements d'un édifice reposait sur une recette occulte, ignorée de tout autre que de ces inimitables travailleurs romans enrégimentés par l'Église? Comment accueillir, avec M. Biéchy, ces affirmations toutes hérissées d'érudition équivoque sur le génie mathématique des artistes de l'époque ogivale, sur les grands mystères qu'ils s'engageaient à ne point révéler? Est-ce que les architectes romans, est-ce que leurs successeurs des monuments gothiques ont eu besoin, pour donner à leurs églises un plan cruciforme, d'étudier les théories d'Euclide et d'apprendre, avec lui, que la croix est strictement déduite du triangle équilatéral? Est-ce que le symbolisme des nombres n'était pas exposé dans saint Méliton, saint Augustin, saint Grégoire, le vénérable Bède, saint Bernard, disons mieux : dans tous les Pères, tous les docteurs, avant Erwain de Steinbach, et Albert, de Strasbourg? Et que dire de ces signes lapidaires que nous trouvons sur tous les monuments de Poitiers du XI^e au XV^e siècle, dont l'idée première appartiendrait, dit-on, à cet Albert, qui édifiait, à la fin du XI^e siècle, la cathédrale de Strasbourg (1)? En lisant ces deux ou trois pages, qui résument tant de faux principes et de si étranges

(1) Voir notre *Histoire de la cathédrale de Poitiers*, t. I, ch. XII. Il pourrait bien se faire que ces signes eussent été ceux d'ouvriers réunis en association chrétienne, comme on l'a constaté dans l'*Histoire de nos principales églises*. Mais toute notre chronologie monumentale dément l'attribution qu'on voudrait en faire à un architecte du XIII^e ou XIV^e siècles.

idées (1), il nous semble retrouver ces explications du système hermétique que maître Nicolas Flamel et le sieur de Montluisant appliquaient grotesquement aux sculptures si éloquentes, si catholiquement sérieuses de Notre-Dame de Paris (2). Nous ne revenons pas de l'étonnement où nous jettent de pareilles données ; nous ne savons ce qu'il faut le plus admirer ici, ou de l'inventeur très-hardi qui les a jetées à « l'érudition allemande », ou de la bonne foi sur laquelle celle-ci ose compter de la part du monde littéraire, qui lui rend ordinairement, en plusieurs choses, de justes respects.

Avant de finir, remarquons encore ces tribunaux spéciaux signalés par M. Biéchy (3), qui, par un triple degré de juridiction, connaissaient des fautes commises par les frères ; ceci ne ressemble-t-il pas encore à ce qui se passe, à la connaissance de tous, dans le sein des sociétés secrètes ? Cela existait-il avant l'organisation qui suivit la destruction des Templiers ? Ne voyons-nous pas, dans cette attribution de la justice exécutive, une aveugle concession des gouvernements eux-mêmes qui, dans tous les pays de l'Europe où l'ordre s'établissait, à l'abri d'une bonhomie trompeuse, encourageaient, avec une candeur inexplicable, ces associations dont ils ne devinaient pas le but ? Il est certain

(1) M. Biéchy, *loc. cit.*, p. 423 et sv.

(2) Cf. *Notre-Dame de Paris*, par Victor Hugo. — *Explication très-curieuse des énigmes et figures hiéroglyphiques et physiques qui sont au grand portail de l'église métropolitaine de Paris*, par le sieur Esprit Gobineau de Montluisant, gentilhomme chartrain, ami de la philosophie naturelle et alchimique, dans les *Annales archéologiques*, t. XXI, p. 439, où cet ennuyeux écrit est fort spirituellement analysé par Didron.

(3) *Loc. cit.*, p. 422.

que, dès 1327, on en vint même, en Angleterre, jusqu'à procéder, de l'agrément d'Édouard III, à des constitutions d'une forme nouvelle et plus prononcée. Alors, les loges s'y multiplient, la noblesse y afflue, et, quel qu'en fut le motif déterminant, le parlement, en 1425, réprime des abus dont la gravité perçait déjà, en défendant aux affiliés, sous peine d'amende et de prison, de s'assembler en chapitre. Mais ce décret n'eut qu'un effet temporaire, et l'on put voir à une autre époque de quel secours ils furent à Cromwel, dont la protection se montra si paternelle que certains écrivains en ont fait le fondateur de la secte (1). Déjà, en 1646, avaient été institués, dans les loges de la Grande-Bretagne, les grades et les signes symboliques à l'aide desquels on persuada aux profanes que l'Ordre avait réellement son antique origine dans les services rendus à l'Église. C'est sous cette forme innocente qu'en 1725, on les laissa s'établir en France; treize ans après, l'Orient les accepte dans les loges de Constantinople, de Smyrne et d'Alep. Le XVIII^e siècle les associa à sa philosophie, et, d'après les aveux qui n'ont manqué ni à Paris, en 1848, ni à Genève, en 1857, ni en Belgique, de nos jours (2), il est facile de se convaincre que si jamais les ascendants de

(1) Robin, *Recherches*, p. 96 et 105. — Voir le développement de cette période curieuse de l'histoire de l'Ordre dans Eckert : *La franc-maçonnerie dans sa véritable signification, ou son organisation, son but et son histoire*, 2 vol. in-8°, Liège, 1854. — Louis Blanc, *ib. sup.*, qui explique d'après le R. V. F. Ragon le symbolisme du poignard frappant le serpent à trois têtes, dont la première porte une couronne, la seconde une tiare, et la troisième un glaive; c'est-à-dire : la royauté, la papauté et l'armée.

(2) *L'Univers* du 5 janvier 1852 et du 17 avril 1857.

la vénérable confrérie ont bâti des églises, leurs arrière-neveux hésitent peu à les démolir. Est-ce pour cette raison qu'on parait, après tant de preuves contraires, tenir si résolument à ne faire qu'un seul tout de deux natures si différentes ?

De ce qui précède, on conclut forcément à la négation de la thèse principale de M. Biéchy ; on proteste contre la véracité des sources qu'il a suivies et des déductions qu'il a cru pouvoir en tirer. C'est qu'on ne s'appuie jamais utilement, en fait de choses historiques, sur des *on dit*, sur des conjectures et des appréciations qui se réduisent à des incertitudes et à des *peut-être*. Il y a plus, on pourrait établir, contre certaines prétentions de l'honorable écrivain, que l'art ogival, si beau de formes, si élégant de détails, n'a pas signalé une époque meilleure de l'architecture chrétienne. Il a vu dès lors, au contraire, s'amoindrir l'action de la pensée morale ; à l'entendre, le spiritualisme n'a jamais régné avec autant d'empire sous les inspirations de l'ogive qu'aux splendides jours du roman fleuri, et si la cathédrale gothique flatte l'œil et élève l'âme à un sentiment subit du grandiose visible, l'esthétique, selon lui, gagne infiniment plus à l'analyse de ces nefs non moins vastes, aux sombres profondeurs et aux sculptures innombrables qu'offrent à la méditation scientifique les églises de la période antérieure. Nous trouverions aussi que « la lourde et pesante arcade de ce premier style aurait été proscrite un peu tard si elle n'avait rappelé, pendant dix siècles, les temps de luttes où la religion cherchait un asile dans les catacombes. » Tout cela n'est pas absolument archéologique, et pourrait ramener une controverse déjà maintes fois et victorieusement soutenue en de beaux livres qu'autoriseront toujours les noms de MM. de Caumont, de Montalembert, Didron et de Bastard. Mais ce n'est pas

ici notre objet. Qu'il nous suffise d'avoir prouvé que les origines de la franc-maçonnerie politique, trop facilement acceptées, sur la foi du docteur Hermann, sont une fable dénuée de tout appui; que les associations chrétiennes des *Logeurs du bon Dieu* n'ont jamais eu avec elle aucune affinité réelle, et que cette double question, suffisamment étudiée aujourd'hui, ne doit plus se reproduire désormais, fût-ce même sous la forme d'une curiosité historique.

